

LA VOILE EN LANGUEDOC ROUSSILLON

UNE ACTIVITE A VALORISER



PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
2013/2016

DES OBJECTIFS CLAIRS

Au service des CLUBS et du Sport de la VOILE

EN LANGUEDOC ROUSSILLON

Rester en accord avec la Politique Sportive de la FFVoile selon deux axes essentiels :

1. **Développement** de la masse des pratiquants, quel que soit le support choisi pour leur pratique : Dériveurs solitaire et double, Catamarans, Windsurf Glisse et Extrême Glisse, Habitables, Flotte Collective, Handivalide, Voile Radio Commandée,

2. **Accompagnement** des jeunes depuis leur sortie des Ecoles Françaises de Voile et des Ecoles de Sport dans les Clubs, en direction des actions départementales vers les championnats Départementaux, de Ligue, de France et vers le haut niveau.

Quelques principes fondamentaux :

- **Avoir de l'Ambition** pour nos régatiers,
- **Développer de l'Enthousiasme** à tous les niveaux,
- Etre capable de **s'adapter** dans l'accompagnement des projets, du moment que les objectifs visés sont solides, ambitieux et réalistes,
- **Faire baisser les coûts** de la pratique chez les plus jeunes (flotte collective, plan d'équipement des Structures en matériel...). Nécessité d'une réflexion globale et en relation étroite avec les Dirigeants de Clubs, les CDV et les collectivités,
- **Utiliser la vitrine du haut niveau** existant actuellement pour créer du rêve et un réel engouement (coureurs membre des équipes de France Olympique, équipage régional victorieux du « Tour de France à la Voile » 2011, Figaristes du CEM visant la victoire à la « Solitaire du Figaro », sportifs régionaux en lice pour la prochaine « America's Cup », Présence des projets méditerranéens pour les prochains grands rendez-vous de course au Large. Bref, créer un « effet modeling » pour nos jeunes issus du Languedoc Roussillon !
- **Trouver de nouvelles idées pour promouvoir notre pratique** (Sport spectacle, exhibitions, création d'une nouvelle grande Course au Large qui impliquerait les acteurs économiques de notre Région..),
- **Développer le "réseau des entraîneurs"** toujours très motivant et qui assure pérennité et continuité dans les Structures (partage des techniques d'entraînements, des astuces et autres outils techniques comme les images vidéo...), **partager avec eux la promotion de leurs savoirs faire dans les Clubs** en créant avec eux des rencontres sur des thèmes ludiques et motivants,
- **Favoriser les échanges entre les Structures Sportives** (Clubs, CDV, Centre d'Entraînements Régionaux...) en permettant les mises en commun des savoir-faire (météo, voilerie, tactique, techniques de coachings individuels et d'équipes..),
- **Dynamiser les Challenges de Baies** en Habitable (vers une pratique régulière, conviviale, **recréer des rencontres festives et innovantes** dont l'objectif serait de drainer encore plus de jeunes à la pratique, comme les étudiants entre autres...),
- **Maintenir comme priorité des échanges et une écoute attentive des Clubs**, de leurs dirigeants en accompagnant et en soutenant les projets originaux visant à favoriser la pratique de masse du sport de la voile chez les jeunes et les moins jeunes.

Ces axes d'une action motivante montrent une réelle volonté de relancer une dynamique nouvelle en concertation étroite avec tous les Clubs de Voile et les Comités Départementaux de Voile du Languedoc Roussillon, leurs dirigeants, leurs entraîneurs, les parents, leurs jeunes coureurs, et tous ceux qui attendent d'une Ligue qu'elle les accompagne dans le choix de leur sport préféré.



Paul-Edouard DESPIERRES

Président

Ligue de Voile Languedoc Roussillon

Sommaire

| | |
|--|------------|
| 1. La voile en Languedoc Roussillon en quelques chiffres | Page 2 |
| 2. Les perspectives | Page 3 |
| 3. Les objectifs | Pages 3-11 |
| 3.1. Voile Sportive : une politique tournée vers l'excellence sportive | Page 3 |
| 3.2. Voile & Haut niveau | Pages 8 |
| 3.2.1. Le Centre d'Excellence Régional Course au Large | Page 8 |
| 3.2.2. Le Centre d'Excellence Régional Voile Légère | Page 8 |
| 3.2.3 De grandes épreuves de voile en Languedoc Roussillon | Page 9 |
| 3.3. La Voile en Flotte Collective | Page 9 |
| 3.4. La pratique du sport en Club | Page 10 |
| 3.5. - Pour l'apprentissage, l'école de sport et la plaisance | Page 10 |
| 3.6. Voile Scolaire et Universitaire | Page 11 |
| 3.7. Voile Féminine | Page 12 |
| 3.8. Voile et Personnes en situation de Handicap | Page 13 |
| 3.9. Formation et Emploi | Pages 14 |
| 3.10. Voile et Cohésion Sociale | Page 16 |
| 3.11. Infrastructures – Equipements – Aménagement du Territoire | Page 18 |
| 3.12. Voile Environnemental et Développement Durable | Page 20 |
| 3.13. Voile et Communication | Page 21 |
| 3.14. Une équipe de dirigeants et de bénévoles engagés | Page 21 |

1 | La voile en Languedoc Roussillon en quelques chiffres

4^{ème} Ligue de Voile de France - 16 500 licenciés en Languedoc Roussillon :

- 3 942 licences sportives
- 10 179 licences enseignements
- 1 423 licences temporaires 1 jour
- 706 licences temporaires 4 jours
- 250 licences comité d'entreprise

51 structures affiliées Fédération Française de Voile :

- Gard/Lozère : 5 structures
- Hérault : 26 structures
- Aude : 12 structures
- Pyrénées Orientales : 8 structures

4 Comités Départementaux de Voile :

- CDV Gard/Lozère : 273 licences sportives* (dont 39 femmes & 234 hommes)
- CDV Hérault : 2 295 licences sportives (dont 512 femmes & 1 783 hommes)
- CDV Aude : 933 licences sportives (dont 155 femmes & 778 hommes)
- CDV Pyrénées Orientales : 441 licences sportives (dont 83 femmes & 358 hommes)

*Les pratiquants de tout type d'activité de voile qu'elle qu'en soit la forme ou la nature : découverte, initiation, perfectionnement, entraînement, compétition, activités plaisance-loisir. Elle prend également en compte les fonctions de dirigeants (membres des comités directeurs d'associations affiliées ou établissements affiliés à la FFVoile), d'arbitres et d'encadrement. Validité du 1er janvier au 31 décembre.

Indicateurs entre 2012 et 2013 :

⇒ Le volume de pratique :

- Nb de personnes accueillies : 76 000
- Nb de stagiaires Ecole Française de Voile : 28 000
- Nb de stagiaires Voile scolaire & Classe de mer : 26 000
- Nb de coureurs en Ecole de Sport é Equipe de compétition : 495
- Nb de pratiquants Voile loisir : 2 500

⇒ Les emplois :

- Nb total en équivalent temps plein : 130
- Nb total de contrats : 270
- Chiffre d'affaire annuel par équivalent temps plein : 50 000€

⇒ L'encadrement :

- Nb d'arbitres : 60
- Nb de moniteurs : 105
- Nb de BESS (ou équivalent) : 110
- Nb d'entraîneurs : 20

Sur le plan sportif entre 2012 et 2013 :

- **319 épreuves organisées :**
 - 157 épreuves en **Voile Habitable**
 - 162 épreuves en **Voile Légère**
 - 170 épreuves de **Club**
 - 73 épreuves **Départementales**
 - 52 épreuves **Régionales** (Régates de Ligue)
 - 21 épreuves **Interrégionales** (Régates Interligue)
 - 1 championnat de **France** (Windsurf, Chpt de France Espoirs Extrême Glisse)
 - 2 épreuves **Internationales** (Windsurf, Défi Wind / Dériveur, Coupe Internationale 470)
- En 2014, le volume d'épreuves organisées sur le Languedoc Roussillon sera identique avec une augmentation des **épreuves nationales** (4 épreuves au total) et **des épreuves internationales** (Voile Légère, Championnat d'Europe Nacra 17)
- Au travers de **nos structures** et de leur capacité à organiser et à accueillir des épreuves d'envergure nationale et internationale, en collaboration avec **la Ligue de Voile Languedoc Roussillon** et **les Comités Départementaux de Voile**, le Languedoc Roussillon confirme son savoir-faire en tant que site d'accueil d'épreuves internationales de haut niveau.
- **2 281 coureurs classés :**
 - 1 741 coureurs en Voile Habitable
 - 540 coureurs en Voile Légère

Les résultats sportifs, depuis la précédente olympiade :

- ⇒ **Championnat du Monde :**
 - 2 titres de Champion du Monde
 - 3 titres de Vice-champion du Monde
- ⇒ **Championnat d'Europe :**
 - 3 titres de Champion d'Europe
 - 4 titres de Vice-champion d'Europe
 - 1 titre de Vice-champion d'Europe par équipe
 - 2 médailles de bronze en Championnat d'Europe
- ⇒ **Championnat de France :**
 - 19 titres de Champion de France
 - 12 titres de Vice-champion de France
 - 7 médailles de bronze en Championnat de France

La formation est une priorité de la Ligue de voile, afin d'assurer un encadrement qualitativement suffisant et quantitativement, susceptible d'accueillir tous les publics :

- ⇒ **Formation des professionnels**
 - Moniteurs saisonniers de voile
 - Entraîneurs régionaux
 - Formateurs
 - Directeurs de structures
 - Partenariat entre l'Université de Montpellier 1 et la Ligue de Voile LR concernant le supplément au diplôme des étudiants en Licence STAPS

Formation des bénévoles

- Arbitres
- Jeunes arbitres
- Jeunes officiels
- Commissaires aux résultats
- Commissaires de course
- Dirigeants bénévoles

2 | Les prospectives

Chaque structure doit pouvoir exercer ses activités en respectant des spécificités locales voire départementales sur des supports qui soient le reflet **d'une pratique pluridisciplinaire et intergénérationnelle de :**

- **Sport en Club** (Intersérie dériveurs, Windsurf, Multicoques de sport, Voile habitable de compétition, de loisir, Quillard de sport, etc.),
- **Voile à l'Ecole** (Primaire, secondaire et universitaire),
- **Voile Loisirs et son enseignement** (Points plage, location, stages et cours particuliers toute l'année).

La voile est un élément majeur du paysage sportif et économique régional ; Elle peut encore se développer.

3 | Les objectifs

3.1. Voile Sportive : une politique tournée vers l'excellence sportive :

La Ligue de Voile du Languedoc Roussillon s'engage sur le développement d'une politique ambitieuse en vue de permettre au plus grand nombre :

- **Une pratique de qualité,**
- **Tournée à terme vers l'excellence sportive.**

Pour encadrer et mettre en place les actions mises en place, une **Equipe Technique Régionale (ETR)** est en place, comprenant :

⇒ **Sportif :**

- 11 Entraîneurs de Ligue en Voile Légère répartis sur 8 supports (3 supports olympiques, 4 supports de détection, 1 support handivoile)

⇒ **Encadrement :**

- 13 Formateurs nationaux (CQP AMV)
- 24 Formateurs régionaux (CQP AMV)
- 2 Formateurs Université Montpellier 1 (Formation diplômante voile)
- 3 Formateurs-Entraîneurs (Entraîneur Fédéral)

Pour coordonner et réaliser les actions mises en place, **une convention (signée le 11/06/2013) a été signée entre la Ligue de Voile Languedoc Roussillon et les 4 Comités Départementaux de Voile**, se portant sur :

⇒ **L'accès au 1^{er} niveau de pratique sportive – Ecole De Sport :**

- Soutenir, coordonner et développer les animations et actions de promotion sportives dans les clubs
- Valoriser la pratique sportive dans les EFV
- Faciliter l'accès aux pratiques sportives
- Soutenir les animations sportives estivales dans les clubs
- Améliorer les compétences d'entraîneurs des moniteurs dans les EFV

⇒ **L'améliorer la fréquentation des championnats départementaux :**

- Formation des moniteurs à l'entraînement à la régates
- Promouvoir les championnats départementaux
- Développer la pratique "flotte collective" (supports mis à disposition)
- Privilégier la construction des calendriers départementaux

⇒ **L'accès au niveau régional de compétition – Ecole De Compétition :**

- Pallier aux coûts des pratiques régionales et + pour les coureurs et les clubs
- Démystifier le niveau régional
- Créer des points de rencontres des championnats départementaux et régionaux
- Faciliter et valoriser la 1^{ère} année de pratique au niveau régionale
- Inciter et valoriser les coopérations de clubs
- Favoriser et valoriser la mutualisation des compétences par bassin ou entre les clubs

⇒ **L'accès au haut niveau :**

- Mutualisation des moyens mis à disposition des coureurs
- Développer les notions d'équipe

Ces orientations sont définies pour une période de 4 années (correspondant au mandat électoral des différentes instances). Elles seront déclinées annuellement en actions qui feront l'objet d'un avenant à la convention.

⇒ **Les Comités Départementaux de Voile :**

- Soutiennent les structures à l'accès au 1^{er} niveau de pratique sportive
- Organisent, développent et assurent la promotion des championnats départementaux
- Favorisent l'accès aux niveaux de pratiques sportives supérieures

⇒ **La Ligue de Voile Languedoc Roussillon :**

- Coordonne et dynamise les projets et actions départementales
- Gère le réseau EFV de notre région
- Organise, développe et assure la promotion des championnats régionaux
- Soutient et prépare les coureurs aux compétitions nationales et au-delà

La Ligue de Voile Languedoc Roussillon, en étroite collaboration avec les structures et les Comités Départementaux de Voile, est ainsi présente dans tout le cursus menant jusqu'au plus haut niveau.

Amener la pratique vers l'élitisme avec du matériel, de la formation et de l'encadrement préparant à l'olympisme, au sein des Clubs, des Comités Départementaux de Voile de façon à assurer le recrutement des coureurs en Centre d'Excellence Régional.

3.2. Voile & Haut niveau :

La Ligue de Voile Languedoc Roussillon a aussi pour objectif le haut niveau en soutenant ses deux Centres d'Excellence régionaux qui font partie intégrante du dispositif s'appuyant sur une action contractuelle tripartite avec la FFVoile.

3.2.1. Le Centre d'Excellence Régional Course au Large – Situé à La Grande Motte :

Plus connu sous ces trois initiales, le CEM (**Centre d'Entraînement Méditerranée**) est une structure de préparation et d'entraînement pour les professionnels de la course au large.

Kito de Pavant qui, au tout début (2002) donne l'impulsion première en remportant la Solitaire du Figaro et initie la création du Centre d'Entraînement Méditerranéen en 2003 au sein du Yacht Club de la Grande Motte, créé 35 années plus tôt et déjà organisateur de régates de renom et de manifestations d'ampleur nationale et internationale..

Six ans plus tard, en 2009, et sous l'égide de la Fédération Française de Voile, le CEM acquiert son indépendance, soutenu en cela par la Ville de la Grande Motte, la Région Languedoc Roussillon, le Département de l'Hérault et la Ligue de Voile du Languedoc Roussillon. C'est dire que l'ensemble des acteurs régionaux ont bien pris la mesure de tout ce que cette structure représente alors au sein du monde de la voile tant chez les coureurs au large que chez les dirigeants bénévoles qui ont fait le choix de l'animer.

Aujourd'hui, au-delà de la référence indéniable que représente le CEM au sein du monde professionnel de la voile en Languedoc Roussillon, c'est une image forte qui rayonne bien au-delà de la Région et que ses dirigeants s'emploient à développer à bon escient. La Ligue de voile ne peut que se réjouir de cela et, forte de ses 53 clubs affiliés, elle ne peut – et elle y tient - que soutenir, avec toute la conviction qui est la sienne et celle de ses dirigeants, cette aspect fondamental d'une action développée pour le sport de la voile et porteuse de valeurs humaines qui vont bien au-delà de la seule performance humaine.

Référence en Méditerranée pour l'entraînement du Haut Niveau professionnel tout autant qu'amateur en course au large, reconnu par la Fédération Française de Voile comme Centre d'Excellence Sportive depuis 2009, le CEM de la Grande Motte constitue l'un des éléments essentiels de la vie de la voile au sein de la Ligue Languedoc Roussillon de Voile. Comme tel, il en mérite son total soutien et son accompagnement prioritaire par les seules valeurs qu'il développe en direction de la jeunesse et plus précisément de l'ensemble des pratiquants du monde de la voile, et disons-le aussi, bien au-delà des frontières géographiques que constitue le Bassin Méditerranéen.

La Ligue de Voile Languedoc Roussillon soutient le positionnement de ses structures sur un engagement d'épreuves de haut niveau :

- Le Championnat de Monde des Dragons (Quillard de sport, anciennement support olympique)
- Le Championnat d'Europe Nacra 17 (Catamaran, support olympique)
- Le Championnat de France Espoirs Extrême Glisse (Planche à Voile, support de détection pour la RSX, support olympique)

3.2.2. Le Centre d'Excellence Régional Voile Légère – Situé à Montpellier et Carnon :

Créé sous l'impulsion du Yacht Club de Mauguio Carnon, le "Centre d'Entraînement et de Formation Régional" vit le jour en septembre 2003. Depuis 10 ans, la structure, grâce à sa politique sportive, permet à nos meilleurs espoirs en Voile Légère, de rester dans les clubs du Languedoc Roussillon.

Avec le soutien et l'accompagnement (entraîneurs et matériels) de la Ligue de Voile Languedoc Roussillon, le CER est une structure de haut niveau qui développe la pratique des coureurs Espoirs (14-19 ans) grâce à la mise en place d'un cadre d'entraînement complet avec un suivi médical, scolaire, psychologique et une préparation physique adaptée en collaboration avec le CREPS de Montpellier.

Au cours de la prochaine olympiade (2013/2016), la Ligue de Voile Languedoc Roussillon s'est donnée comme objectif d'accompagner ses jeunes coureurs sur les compétitions internationales (Chpt d'Europe et Chpt du Monde). Au travers de cet accompagnement, la Ligue de Voile répond à un principe fondamental, le développement du sport vers l'olympisme.

3.2.3. De grandes épreuves de voile en Languedoc Roussillon

La Voile au service du rayonnement national et international de la Région Languedoc Roussillon :

⇒ **En 2013 :**

- Avril 2013 - Coupe Internationale de Printemps 470 (Centre Nautique du Cap d'Agde)
- Mai 2013 - Défi Wind (Gruissan Windsurf Organisation)
- Aout 2013 - Championnat de France Espoirs Extrême Glisse (Société Nautique de Narbonne)

⇒ **En 2014 :**

- Mai 2014 – Championnat de France Voile Radio Commandée (Club de Voile de Castelnaudary)
- Mai 2013 - Défi Wind (Gruissan Windsurf Organisation)
- Mai 2013 - Escalagde Associé à L'Armada Dufour (Société des Régates d'Agde et du Cap)
- Juillet 2014 – Championnat d'Europe Nacra 17 (Yacht Club de La Grande Motte)
- Aout 2013 - Championnat de France Espoirs Extrême Glisse (Société Nautique de Narbonne)

Une dimension internationale

Organisation en Région Languedoc Roussillon, d'épreuves internationales.

La Région, une référence en matière de Haut Niveau

Faire de la Région Languedoc Roussillon, un site stratégique et incontournable en matière de haut niveau en voile.

Réunis sous une même unité identitaire régionale, ces deux objectifs doivent permettre à la Région Languedoc Roussillon et à la Ligue de Voile d'affirmer ensemble leur volonté commune de faire du Languedoc Roussillon, une terre culturellement tournée vers la mer et vers le haut niveau.

3.3. La Voile en Flotte Collective

Une pratique économique et environnementale à la portée de tous.

Depuis l'initiation à la voile pour des enfants (ou des adultes) jusqu'à une pratique sportive, la voile en flotte collective permet de répondre à de nombreuses problématiques de développement des Ecole Française de Voile, d'animation sportive locale pour tous, tout en permettant de mettre l'accent sur la pratique que la Ligue de Voile souhaite développer.

La Ligue de Voile Languedoc Roussillon est porteuse d'un projet d'équipement quadriennal pour ses structures affiliées permettant l'accès pour tous à une pratique préparant l'accès aux supports olympiques, tels que les Laser (simple), le 470 (double), etc.

⇒ **Les supports sont :**

- Open Bic (dériveur simple)
- RS Feva (dériveur double et/ou simple - choisi comme bateau pour les Championnats de France sur flotte collective minime en double et pour le Championnat de France sur flotte collective solitaire 18 ans et plus.
- Laser Vago (dériveur double)
- 420 (dériveur double)

Démocratiser et rendre la pratique de la voile accessible à tous.

Optimiser nos campagnes de détection "Haut Niveau" grâce à un vivier plus important de talents potentiels.

3.4. La pratique du sport en Club

La Voile en club, la finalité de la Ligue de Voile est de rendre la vie d'un nombre croissant de pratiquants plus agréable, plus conviviale, plus proche de la nature et propice à la bonne santé tout au long de la vie.

Cette finalité trouve à s'exprimer au travers des objectifs suivants :

- **Accroître** le nombre de licenciés, en référence à l'évolution moyenne de l'ensemble des disciplines
- **Rassembler** un maximum de pratiquants au sein de manifestations sportives conviviales, en pratiques de proximité ou lors de déplacements soucieux d'économies d'énergie
- Rendre les épreuves plus **attractives, lisibles et fédératrices**

Les efforts réalisés pour la simplification des compétitions locales doivent profiter à l'ensemble des licenciés des structures affiliées, pour la pratique de compétitions plus simples et ludiques, d'où une stratégie visant à faciliter le passage vers une activité autonome et régulière, avec une vraie économie de moyens et de déplacements :

- **Poursuivre et amplifier** l'accueil des scolaires, incluant les jeunes en situation difficile, en zone urbaine sensible, afin d'ouvrir la pratique de la voile au plus grand nombre et contribuer à l'éducation citoyenne
- **Poursuivre et amplifier** l'accueil des pratiquants handicapés
- **Faciliter le passage** de l'école de voile à l'école de sport
- **Développer l'organisation** de compétitions départementales et régionales (grade 5b et 5c)
- **Utiliser les règles simplifiées** de la régates pour faciliter l'accès des plus jeunes à la pratique compétitive,
- **Former** des "jeunes arbitres" parmi les jeunes régatiers afin de les éduquer au respect et à l'application des règles de course pour améliorer leurs performances
- **Baisser le coût financier** et environnemental de la pratique, grâce à des solutions innovantes, par exemple en créant des flottes collectives en voile légère comme en habitable
- **Valoriser l'évolution** des voiliers et des pratiques parmi les plus modernes, en association avec la Fédération des industries nautiques (FIN) et la Fédération des ports de plaisance (FFP)

3.5. - Pour l'apprentissage, l'école de sport et la plaisance

Rendre la Région plus maritime et respectueuse de la mer et des plans d'eau, dans le domaine de l'apprentissage, de l'école de sport et de la plaisance, se décline au travers des objectifs suivants :

- **Former** et fidéliser toujours plus de pratiquants
- **Elargir** la pratique de la voile à de nouveaux publics
- **Faciliter** le passage de l'initiation à la découverte de la compétition
- **Développer** toutes les formes de pratique
- **Développer** le goût de l'apprentissage tout au long de la vie en matière de navigation sécurisée, de maîtrise des engins et de plaisir de la glisse
- **Renforcer** l'équilibre économique des structures affiliées et consolider l'emploi

Ces objectifs trouvent un indicateur commun et global dans la recherche d'augmentation du nombre de licenciés de la Ligue de Voile. Des indicateurs spécifiques révèlent la fidélisation, l'élargissement à de nouveaux publics, le passage aux pratiques durables et passionnées et la formation tout au long de la vie, soit respectivement :

- Le nombre annuel de renouvellement de licences
- Le nombre annuel de primo licenciés
- Le taux de licenciés pratiquants la compétition
- Le nombre de titulaires d'une licence club ayant préalablement acquis une licence temporaire ou un passeport voile

- Le volume de participants aux sessions de perfectionnement ciblées pour la sécurité en mer, l'entraînement sportif, la navigation de plaisance, la glisse
- Le nombre total d'emplois en équivalent temps plein (ETP)
- Le total annuel consolidé des coûts de fonctionnement des clubs, des Comités Départementaux de Voile hors amortissements
- Le total consolidé annuel des investissements de ces mêmes entités

3.6. Voile Scolaire et Universitaire

Ce sont plus de 26 000 jeunes de notre région qui pratiquent la voile dans le cadre de leur scolarité. Ce chiffre augmente chaque année grâce à la qualité des projets pédagogiques proposés. Cette continuité de l'activité voile a besoin d'être développée dans les lycées et les universités.

C'est la raison pour laquelle la Ligue Languedoc Roussillon est la 1^{ère} en France à signer une convention régionale avec l'UNSS pour former les jeunes officiels (arbitres et organisateurs) et faciliter le développement de la pratique en collèges et lycées.

Cette convention doit permettre le développement du sport, de la voile en Languedoc Roussillon et la mise en place d'une véritable coopération dans l'intérêt de chacune des deux parties. Elle se présente sous la forme d'une convention pluriannuelle avec une évaluation annuelle des objectifs arrêtés de concert et précisés lors de la réunion de la CMR.

Cette convention a pour but de :

- **Favoriser** le développement de la pratique du sport de la Voile.
- **Mettre en œuvre** sur le terrain de véritables complémentarités.
- **Mettre en place** une action éducative de manière à préserver le sport contre les dangers de dopage et de violence.
- **Offrir** au plus grand nombre de jeunes une organisation cohérente de la pratique sportive.
- **Organiser** la complémentarité de tous les acteurs concernés au plan local et éviter la concurrence.
- **Optimiser** l'ensemble des moyens humains, financiers, matériels.
- **Favoriser** l'utilisation par l'UNSS des équipements sportifs le mercredi après-midi, parce que l'AS est une composante de la vie sportive locale.

Toujours dans le cadre du développement de la voile au niveau des lycées et des universités, la Ligue de Voile met en place un championnat de Ligue en Voile Habitable. Ce Championnat sera couru sur des bateaux de la catégorie "Handicap National", qui devront porter pour la circonstance les noms des Ecoles, IUT, Universités, etc.... s'y engageant.

Les deux 1^{ers} équipages étudiants vainqueurs de ce Championnat se verront offrir leur inscription, pour le 1^{er} au Championnat de France Espoir Glisse Equipages 2014 et pour le 2^{ème} : au Championnat de France Espoir Flotte Collective Equipages 2014. Le vainqueur se verra remettre un Trophée "Champion de Ligue EOLE Cup 2014 – Intersérie Habitable". Chaque titre demeure soumis aux règles fédérales d'attribution des titres fédéraux pour les championnats.

Proposer le matériel nautique et les infrastructures adaptés à l'âge des élèves.

Proposer des projets pédagogiques attractifs en liaison avec l'éducation nationale.

Sensibiliser et impliquer les responsables des Lycées et des Universités de la Région à une "offre Voile" ciblée, compatible avec le cursus des étudiants.

3.7. Voile Féminine

La recherche d'exemplarité des modes de gouvernance associée à un sport hautement formateur à la prise de responsabilité font de la voile **un vecteur privilégié d'amélioration sociétal**.

La féminisation de la pratique est un objectif fort de la Ligue de Voile en matière sociale :

- **Tendre vers la "parité femmes / hommes"**, tant dans la pratique du sport que dans sa gouvernance
- **Augmenter** le nombre des licenciées et surtout que la Voile devienne un sport féminin, au même titre que le ski ou le tennis
- **Accompagner** toutes les pratiques

Une communication adaptée :

- **Veiller à la présence d'images féminines** sur toutes les publications de la Ligue de Voile
- **Dotations** vestimentaires adaptées
- **Egalité** des valeurs dans l'importance des récompenses et dans le déroulement des protocoles
- **Lien spécifique** sur le site de la Ligue de Voile (calendrier des épreuves féminines, lien avec la Commission féminine, éventuellement forum de discussion)

Des actions concrètes :

- **Week-end "Femmes à la barre" :**
Chaque année, les clubs se mobilisent autour des régates "Femmes à la Barre", destinées à mettre en avant la pratique féminine et d'encourager son développement. Une porte d'entrée pour donner envie aux jeunes filles et aux femmes de poursuivre cette activité tout au long de l'année.
Le principe : sur des régates locales de tout niveau, en habitable ou en voile légère, des équipages féminins et/ou mixtes s'affrontent dans une régate conviviale. Une seule obligation : le bateau doit être barré par une femme.
- **Conférences-débat :**
Invitation de licenciées, sportives, arbitres, dirigeantes, cadres pour confronter leur point de vue, leur difficultés, leur expérience.
- **Journée des femmes** pendant le Salon Nautique de Paris.
- **Journée Portes Ouvertes** : Evènement sportif exclusivement féminin.

Répondant à la demande fédérale, un groupe de travail a été créé au sein de la Ligue de Voile, au mois de septembre 2013, ouvrant sur la mise en place d'une Commission Féminine qui sera une commission transversale de tous les départements de la Ligue de Voile. Elle concerne toutes les licenciées :

- **Arbitres**
- **Cadres**
- **Dirigeantes**
- **Pratiquantes**
- **Sportives**

Promouvoir et développer la voile féminine dans toutes ses pratiques

3.8. Voile et Personnes en situation de Handicap

"Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général" (Article L100-11 du Code du sport).

Dans le cadre de la mise en place de projets d'accessibilité à la pratique de l'activité voile par la Ligue de Voile, une volonté a émergé de vouloir renforcer l'accès de cette discipline sportive aux personnes présentant un handicap (Physique ou mental). Il a été constaté que beaucoup d'écoles de voile, ne disposent pas d'équipement spécifique permettant l'accès à cette activité. De ce fait, la motivation a donc été, de favoriser l'accueil tant au niveau de l'accès aux locaux, bateaux, période et encadrement qualifié.

Les objectifs :

- Favoriser l'**épanouissement** des "personnes handicapées" dans le milieu nautique,
- Rendre les "personnes handicapées" **autonomes** dans la pratique de l'activité,
- Favoriser des **relations de confiance** et de **reconnaissance** entre les éducateurs spécialisés ou sportifs et les pratiquants valides,
- Mettre les "personnes handicapées" en **situation de réussite** à travers l'activité sportive,
- Favoriser l'**intégration** au sein d'un club, favoriser les échanges et rencontres avec d'autres personnes handicapées ou valides,
- Susciter auprès des "personnes handicapées", comme auprès des animateurs ou éducateurs spécialisés, l'**envie de poursuivre l'initiation au-delà des premières découvertes** (inscription auprès des clubs ou associations).

L'accessibilité de la voile pour les personnes en situation de handicap permet de faire naviguer en autonomie des personnes même lourdement handicapées. Les clubs de la Région Languedoc Roussillon montrent un beau dynamisme avec plus de 800 personnes accueillies en 2011.

Le 15 juin 2011, La Ligue de Voile vote à l'unanimité, en conseil d'administration, la création de la Commission Voile & Handicap qui comprend aujourd'hui :

- **8 clubs affiliés à la FFVoile** ouverts à la pratique handivoile
- **4 structures ont entrepris des chantiers** de mise en accessibilité ou de rénovation / extension
- **Des flottes de bateaux** se mettent en place avec une aide sensible mais trop souvent insuffisante des collectivités locales
- **La mise en place d'opérations d'animation** comme les journées "Handi THAU" (avec plus de 40 personnes) du Yacht Club de Mèze ou la journée "Aude Aventure plein air"
- **1 entraîneur de Ligue** et un programme d'entraînement et d'accompagnement aux régates toute l'année
- **Des labellisations "tourisme et handicap"** en cours avec le Yacht Club de Mèze et la ville de Balaruc Les Bains.

Ce chiffre pourrait être largement augmenté en travaillant sur l'accessibilité des structures et du matériel. Le travail de concertation, de collaboration et de mutualisation des moyens entre la Ligue de Voile, les Comités Départementaux de Voile et les structures contribuent au développement de cette volonté. Le développement du label "**Tourisme et Handicap**" et la pratique sportive régulière en sont les autres enjeux régionaux.

Rendre la pratique accessible à toutes les personnes en situation de handicap

Développer une pratique adaptée et régulière de notre sport

Acquérir le label "Tourisme et Handicap"

3.9. Emploi et Formation

L'Emploi :

L'intégration renforcée dans la vie économique régionale suppose d'abord un effort constant d'offres nautiques pour maintenir le nombre d'emplois générés par l'activité d'apprentissage de la voile, et une consolidation de tous les instants des actions liées aux partenariats. Le développement des pratiques de voile valorise l'usage touristique régional, stimule l'industrie nautique et conforte les nombreux emplois d'accueil et de service liés à l'offre nautique.

Ce se traduit, pour la Ligue de Voile et les Comités Départementaux de Voile, par les objectifs stratégiques suivants :

- **Accompagner les clubs en matière d'offres nautiques renouvelées et de bonne gestion des personnels et des publics** : par le développement d'une offre via internet, une réflexion approfondie autour des services et la formation de l'encadrement des nouvelles offres de service
- **Contribuer à la conception et coordonner la diffusion d'une offre de matériels nautiques adaptés aux besoins des structures d'accueil** : clubs sportifs, écoles de voile et de croisière, ...
- **Développer et consolider les partenariats** : par la recherche permanente d'objectifs partagés, les emplois aidés, le cofinancement de matériels, la mutualisation des moyens matériels et humains, etc.
- **Emploi** : accroître et consolider l'emploi des entraîneurs, des moniteurs, des personnels d'accueil et des métiers périphériques

La capacité d'actions de la Ligue de Voile et des Comités Départementaux de Voile reste un objectif stratégique et une condition de la réussite. Elle intègre le développement des compétences, une structuration durable, des relations locales et nationales pérennes, et une économie des ressources équilibrée.

La Formation :

Améliorer les compétences de l'encadrement, accueillir des volontaires pour soutenir les actions des clubs, former et certifier les compétences utiles, accompagner les acteurs dans la prise de responsabilité par un mode de management participatif et responsable, conseiller les structures en matière de développement et de gestion des ressources humaines, poursuivre l'effort de formation concomitant des techniciens et des dirigeants, telles sont les démarches effectuées par la Ligue de Voile et les Comités Départementaux de Voile.

Depuis plusieurs années, la Ligue de Voile dispose d'un Département Formation qui propose un ensemble de formation répondant à ces démarches et afin de pérenniser son action, elle souhaite donner davantage d'essor à son département. Le Conseil d'Administration réuni le 30 septembre 2013 a pris acte de cette volonté et a voté à l'unanimité, la résolution suivante :

- Charge le Bureau Exécutif de la Ligue de Voile Languedoc Roussillon d'organiser (avec les Etablissements dispensateurs), une information détaillée en direction de l'ensemble des Clubs et Etablissements,
- S'engage à organiser auprès de ces derniers, une enquête portant sur l'identification de leurs besoins,
- Après analyse des besoins, s'engage à coordonner un ensemble de formations nouvelles en réponse aux besoins exprimés,
- Recherchera auprès des Etablissements formateurs, les termes d'une meilleure coordination des coûts en vue de les uniformiser,
- Recherchera auprès des OPCA, les termes d'une promotion des financements pour les formations qu'elle s'engage à assurer elle-même.
- Mettra en place des sessions de recensements des besoins, d'animation et de promotion des formations auprès des élus décideurs, des techniciens, des bénévoles des Clubs et Etablissements.

La formation des professionnels et des bénévoles au cœur du dispositif

La formation et l'apprentissage sont des démarches importantes et indispensables afin de répondre aux besoins des branches professionnelles liés au monde du nautisme d'une manière générale. L'objectif de la Ligue de voile est de gagner en efficacité grâce à une optimisation des moyens.

Des formations internes

La Ligue de Voile Languedoc Roussillon, organisme de formation agréé, contribue par **des actions internes**, à la **formation** de ses professionnels et des bénévoles que sont les arbitres, les entraîneurs, les moniteurs, les dirigeants sportifs.

Une formation diplômante

Après deux années de préparation (ingénierie, convention, recrutement...), la Ligue de Voile Languedoc Roussillon et l'Université de Montpellier 1 (Faculté des Sports de Montpellier) proposent depuis la rentrée universitaire 2012, une licence option voile à l'UFR SATPS permettant la délivrance des diplômes suivants, inscrits au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) :

1. La licence STAPS mention "Entraînement sportif"
2. La licence STAPS mention "Education et motricité"

Nous formons les futurs Responsables Techniques Qualifiés des clubs. L'enjeu est de taille car il sera le chef d'équipe qui anime et contrôle les CQP AMV (moniteurs saisonniers) pour accueillir le public dans les meilleures conditions. A minima, le CQP AMV (sous réserve de réussite aux épreuves de certification) sera proposé aux étudiants.

Une formation initiale et professionnelle

La Ligue de Voile du Languedoc Roussillon a intégré, le 28 avril 2012, le Conseil d'Administration du CFA-SPORT Méditerranée, spécialisé dans les métiers du sport, de la culture et de l'animation sociale.

D'autres pistes vers la formation initiale et professionnelle sont engagées avec les Lycées de la Mer de Sète et de Canet en Roussillon, l'Institut Nautique de Méditerranée de Saint Cyprien mais aussi avec la Fédération des Ports de Plaisance et la Fédération des Industries Nautiques concernant le milieu professionnel du nautisme.

Une formation dès l'enseignement secondaire

Dans le cadre de la promotion de ses disciplines sportives et aussi de la préparation et de la formation des jeunes à la prise de responsabilités, la Ligue de Voile Languedoc Roussillon a été la 1^{ère} ligue en France à signer avec **l'Union Nationale du Sport Scolaire de l'Académie de Montpellier** une convention pluriannuelle portant sur la formation des "Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels".

Pour la mise en œuvre de la formation 6 centres de formation répartis sur le littoral du LR sont habilités. Ils sont épaulés par 5 centres d'accueil qui reçoivent les stagiaires lors des stages pratiques. Ils s'appuient sur 8 formateurs nationaux et 17 formateurs régionaux.

Ces formations professionnelles permettent d'obtenir :

- **Le Certificat de qualification d'assistant moniteurs de voile** à l'issue de stages de formation pour les futurs professionnels saisonniers (entrée en formation sur pré requis techniques).
- **Le diplôme d'entraîneur régional** : dont le cursus se fait en collaboration avec le Centre d'Excellence Régional de Montpellier (voile légère).

La Ligue de voile met en place chaque année des formations à destination des bénévoles :

- Formation des arbitres et des "Jeunes arbitres"
- Formation des Commissaires aux résultats
- Formation sur site des Commissaires de course

Toutes ces formations sont destinées à un public très large (jeunes, étudiants, compétiteurs, bénévoles, salariés, demandeur d'emploi) et s'inscrivent pleinement au sein de la filière nautique.

Que ce soit au travers de l'apprentissage, de formations en alternance, modulaires étalées dans le temps, ou encore pluridisciplinaires, elles répondent toutes aux indispensables qualifications des bénévoles qui apportent aux compétiteurs la garantie d'épreuves sportives correctement organisées.

Les partenariats mis en place avec l'UNSS, l'Université de Montpellier, le CFA Sports, le CREPS, LR SET, la FFVoile, la FFHandisport et les clubs permettront d'individualiser au maximum les solutions de formation afin que les résultats soient les plus pertinents aux regards des besoins des employeurs et du marché régional.

La prolongation des durées des emplois saisonniers, leur pérennisation et l'augmentation des emplois permanents ne se feront que si nous arrivons à une bonne adéquation entre la qualité de formation des acteurs et le développement économique de la filière nautique, sportive et touristique régionale.

Pour cela, nous devons travailler en étroite collaboration avec les Comités Départementaux de Voile pour nous **adapter** à chaque bassin de navigation (spécificités départementales) et aux **besoins** des structures pour réussir notre **challenge vers l'emploi durable et performant, véritable ressource pour notre avenir.**

Développer les formations à destination des professionnels et des bénévoles, pour répondre aux besoins des clubs de la Région.

Former des Responsables Techniques Qualifiés (RTQ) dans le cadre de la prévention des risques au sein des clubs.

Optimiser les partenariats et mettre en place des formations professionnalisantes

Élargir et étoffer des formations avec de nouveaux formats adaptés aux contraintes d'aujourd'hui et aux futurs besoins des structures.

3.10. Voile et Cohésion Sociale

Accessible à tous, l'apprentissage de la voile développé au sein des clubs et des établissements affiliés à la Ligue de Voile constitue un formidable **vecteur d'éducation à la responsabilité et à la solidarité**. La pratique de la voile est également un constant mélange d'effort physique et de finesse sensitive, d'adaptation à la nature et d'usage de technologies modernes, de lutte contre le stress et de bénéfices d'un effort physique maîtrisé en pleine nature.

Pratiquée en équipage, la voile reste un **vecteur puissant d'intégration sociale**. Pratiquée en compétition, la voile permet un **apprentissage citoyen** du fait d'un rapport singulier des compétiteurs au système des règles internationales de course à la voile produisant un véritable apprentissage des **principes d'établissement des règles de vie en communauté**.

Pour les **plus défavorisés de nos concitoyens**, la voile offre une opportunité de parfaite visibilité des résultats de l'effort public dans les domaines de **l'éducation, de la santé, de la solidarité, de la citoyenneté, de l'intégration sociale et du développement durable**.

La recherche d'excellence dans ces domaines gagne à s'appuyer à la fois sur la bonne santé structurelle et organisationnelle de la Ligue de Voile et sur sa capacité à optimiser les moyens mis à sa disposition pour atteindre des objectifs fixés, qui sont les suivants :

- **Accompagner** les Comités Départementaux de Voile et des structures associées dans le développement de la pratique **pour les publics urbains et ruraux** émergeant aux dispositifs et structures à caractère social.
- **Accompagner** les structures affiliées (et notamment, les Ecoles Françaises de Voile) dans la prise en compte des besoins de la population issue des **publics fragilisés** et des **territoires carencés** pour la réduction des **inégalités** d'accès à la pratique de la voile.
- **Favoriser** la pratique du plus grand nombre, favoriser la pratique régulière en Club et en Etablissement, avec une approche des règles de **sécurité**, accès à **l'encadrement**, accès à **l'éducation** et éducation à la **citoyenneté**.
- **Accompagner** des actions en direction **des jeunes scolarisés** : passage dans les clubs des enfants pratiquant la voile dans le milieu scolaire et intégrant une pratique régulière de club est trop faible.
- Cette action de correction des inégalités d'accès à la pratique sportive est aussi à destination des **publics féminins** : recherche d'un plus juste équilibre entre la pratique masculine et la pratique féminine.
- Dans le cadre de la correction des inégalités d'accès à la pratique sportive, la voile constitue un terrain privilégié pour le **public en situation de handicap** : l'adaptation possible des supports de la pratique existant mais aussi par le biais de l'utilisation de supports spécifiques. Le public handicapé peut disposer de cet accès privilégié vers une activité sportive qui est organisée pour lui de façon régulière et spécifiquement adaptée avec l'aménagement de supports, et par le type d'accueil réservé à ce public dans les clubs et établissements.

Les publics sensibles identifiés sont :

- **Les Scolaires**
- **Les femmes**
- **Les personnes en situation s de handicap**
- **Les personnes issues des zones sensibles prioritaires**

Les conditions de faisabilité :

- **L'adhésion** des structures affiliées à des actions adaptées sortant des pratiques habituelles
- **Des projets construits** en amont qui permettent de garantir les objectifs des structures sociales qui mobilisent leurs publics.
- **Des professionnels du nautisme** à la "fibre sociale" qui vont vers les publics sensibles
- **Des encadrants techniques** disposés à s'investir sur des actions construites en amont
- **Des relations établies** qui créent les meilleures conditions de pratiques en toute sécurité tout au long de l'année
- **Une connaissance mutuelle** des acteurs et des publics pouvant permettre d'adopter communément une méthodologie d'intervention.
- **Des supports différents et adaptés** en fonction des publics accueillis :
- **S'appuyer sur les ressources de proximité**, sur la relation établie entre les acteurs du nautisme et ceux du social pour associer les publics les plus marginalisés à des actions valorisantes qui mettent en évidence leurs compétences et leur donnent un place entière et reconnue sur le territoire.

Epauler et accompagner les structures affiliées et les Comités Départementaux de Voile à s'investir dans des projets sociaux, inscrits dans la durée.

3.11. Infrastructures – Equipements – Aménagement du Territoire Régional

Avec une cinquantaine de clubs répartis sur les 215 km de notre littoral (dont les plans d'eau intérieurs), la voile en Languedoc Roussillon est devenue au fil des années **un acteur important de l'activité économique** du sport, du tourisme et du nautisme régional.

Indicateurs, données chiffrées 2012 - Moyenne par structure :

⇒ **Nb d'emploi :**

- Nb moyen d'emploi en équivalent temps plein : 5,1
- Nb moyen de contrats de travail : 11
- Nb moyen de contrat de travail aidés : 1.5

⇒ **Nb d'emploi :**

- Budget global (cumul des recettes) : 203 460€
- Budget minimum 11 900€
- Budget maximum : 600 000€

⇒ **Capacité d'accueil :**

- Nb moyen de matériels collectifs (supports de navigation) : 91
- Nb moyen de places embarquées : 114

⇒ **Fréquentation :**

- Nb moyen de personnes accueillies : 2 461
- Nb moyen de stagiaires (en Ecole Française de Voile) : 1 368
- Nb moyen de stagiaires Voile scolaire & Classe de mer : 1 259
- Nb moyen de coureurs (en Ecole de Sport / Equipe de club) : 32
- Nb moyen de pratiquants (en Voile Loisir) : 97

L'enjeu pour la Ligue de Voile et ses structures affiliées est de pouvoir accueillir un public le plus large possible dans des locaux disposant d'installations aux normes et permettant de dispenser des prestations adaptées toute l'année (supports de navigation, lieu d'accueil, salles de cours, lieu de convivialité, vestiaires, sanitaires, locaux administratifs et techniques, etc.).

Constatant l'absence et/ou le manque de moyens dont devraient disposer certains clubs ouvertement déclarés comme offrant potentiellement des activités à destination du public handivoile, la nouvelle équipe de Ligue s'est concrètement engagée aux cotés de ces structures :

- **Permettre** l'acquisition de matériels spécifiques destinés à l'ouverture de la pratique de la voile au public en situation de handicap
- **Accompagnement** des projets présentés par les clubs et les Comités de Voile Départementaux
- **Acquisition** de matériels spécifiques destinés à la pratique sportive de personnes en situation de handicap et/ou de mobilité réduite : acquisition de deux potences à type de soulève personne auto freinée avec dispositif antichute
- **Acquisition** de supports de navigation : deux bateaux à type de Mini J avec remorque et mise à l'eau
- **Saison sportive 2013** et volonté de pérennisation sur la durée de **l'Olympiade** avec un accompagnement, à renouveler sur la durée d'application d'un véritable plan de développement actant plus particulièrement ces actions au moins jusqu'en 2017

D'autre part, au travers des demandes de labels effectuées par les clubs et accompagnées par la Ligue de Voile et les Comités Départementaux de Voile, les structures sont demandeuses d'infrastructure, d'équipements et d'aménagement leur permettant de développer et de pérenniser leurs activités. Les axes d'intervention des structures (en fonction de leurs spécificités et de leurs activités) sont les suivants :

- **Label Ecole Française de Voile :**

En 2013 – 21 demandes de label effectuées / 16 demandes validées.

La Fédération Française de Voile met en place un Label "Ecole Française de Voile". Outre les objectifs généraux annoncés dans l'article 1 du règlement des labels de la FFVoile, le label EFV vise à développer et contrôler la qualité des prestations et services d'enseignement du réseau. Il permet aussi de promouvoir l'image de ce réseau sur le plan national et international.

Les conditions générales d'obtention définies à l'article 3 du règlement des labels de la FFVoile et décrites dans l'accord AFNOR X 50-839. Les conditions spécifiques suivantes : proposer au moins les prestations ou produits "stages" et/ou "séances club" et/ou "Ecole de croisière" dans la gamme apprentissage. Avoir validé des stages vacances ou voile à l'école au minimum et avoir 80% de taux de pénétration.

Faire valoir un volume suffisant d'activité dans chaque prestation concernée :

- 100 stagiaires pour les stages vacances et l'école de croisière.
- 36 stagiaires pour les séances clubs.
- 36 stagiaires pour les activités jeunes enfants.
- 3 classes pour la voile à l'école. Soit 60 enfants.
- 40 leçons pour les cours particuliers.
- 60 jeunes pour le stage jeunes en Internat.
- avoir 80% des stagiaires individuels licenciés.
- Activité balade – 40 personnes

- **Label Voile Compétition / Ecole de Sport :**

En 2013 – 12 demandes de label effectuées / 9 demandes validées.

La Fédération Française de Voile met en place un label "Compétition". Outre les objectifs généraux annoncés dans l'article 1 du règlement des labels de la FFVoile, ce label vise à développer et contrôler la qualité des prestations et services sportifs organisés par les clubs.

Elle permet aussi de promouvoir l'image du réseau des clubs sur le plan national.

Le label "Voile Compétition" est attribué à toute structure qui respecte :

Les conditions générales d'obtention définies à l'article 3 du règlement des labels de la FFVoile et décrites dans l'accord AFNOR X 50-839.

10 coureurs classés par famille de support, dans la tranche d'âge des 7 / 14 ans

40 séances d'entraînements

Avoir un Arbitre de Club déclaré dans la structure.

Dérogation pour le point "10 coureurs classés" : toutes séries confondues dans la tranche d'âge des 7 / 14 ans, cet objectif est ramené à 6 coureurs aux vues de la volonté de relancer et soutenir la pratique dans les clubs des PO.

Dérogation pour le point "séances d'entraînements" : 25 séances sur l'eau.

Pour l'activité "Ecole de Sport" peut être attribué aux clubs qui respectent le cahier des charges ci-dessous :

Proposer une activité d'initiation à la régates pour les jeunes âgés de 7 à 14 ans.

Avoir un fonctionnement sportif permanent en cohérence avec la politique sportive départementale.

Appliquer le règlement sportif départemental en accord avec le cahier des charges national.

Participer à des rencontres sportives de proximité réservées aux jeunes âgés de 7 à 14 ans (critérium départementaux)

- **Label Voile Compétition / Equipe de Club :**

En 2013 – 10 demandes de label effectuées / 6 demandes validées.

La Fédération Française de Voile met en place un label "Compétition". Outre les objectifs généraux annoncés dans l'article 1 du règlement des labels de la FFVoile, ce label vise à développer et contrôler la qualité des prestations et services sportifs organisés par les clubs.

Elle permet aussi de promouvoir l'image du réseau des clubs sur le plan national.

Les conditions générales d'obtention définies à l'article 3 du règlement des labels de la FFVoile et décrites dans l'accord AFNOR X 50-839.

Délivrer a minima 20 licences annuelles.

Les conditions spécifiques suivantes : proposer au moins la prestation ou produit "Ecole de Sport" dans la gamme compétition.

Avoir au minimum une année de fonctionnement sportif à partir du 1er Septembre de l'année précédent la demande.

Faire valoir un volume suffisant d'activité et rentrer dans le cadre d'organisation spécifique de la prestation concernée

Avoir dans le club un Arbitre régional ou un Arbitre Régional en Formation.

Dérogation : sont pris en compte dans les dénominations d'arbitres régionaux, les arbitres nationaux et internationaux des clubs

Pour l'activité "Equipe de Club" :

Application du règlement sportif régional.

Fonctionnement sportif permanent en cohérence avec la politique sportive régionale.

Participer à des compétitions de niveau ligue à championnat de France inclus.

Etre représenté sur le championnat régional :

Avoir 8 coureurs classés / support pour optimist, dériveur solitaire, planche à voile longboard, planche à voile funboard, dériveur double, catamaran.

Sur une saison organiser 50 entraînements dont minimum 35 sur l'eau.

Critère retenu : 35 entraînements sur l'eau.

- **Label Club Sport Loisir :**

En 2013 – 19 demandes de label effectuées / 10 demandes validées.

La Fédération Française de Voile met en place un Label "Voile Loisir". Outre les objectifs généraux annoncés dans l'article 1 du règlement des labels de la FFVoile, le label Voile Loisir vise à développer et contrôler la qualité des prestations et services de Loisir organisés par les clubs pour fidéliser les licenciés.

Les conditions générales d'obtention définies à l'article 3 du règlement des labels de la FFVoile **et décrites dans l'accord AFNOR X 50-839.**

Respecter les règlements fédéraux, notamment l'obligation de délivrance d'un titre fédéral pour tout adhérent au club.

Les conditions spécifiques suivantes : proposer au moins deux prestations sur les cinq figurants au référentiel. Les pratiques en site surveillé, les séances "découvertes" ainsi que les services de location sont soumis à la disponibilité d'un encadrement qualifié.

Accueillir au moins 50 pratiquants détenteurs d'une licence FFVoile.

- **Label Point Location :**

En 2013 – 7 demandes de label effectuées / 7 demandes validées.

La Fédération Française de Voile met en place un Label "Point Location". Outre les objectifs généraux annoncés dans l'article 1 du règlement des labels de la FFVoile, le label Point Location vise à développer et contrôler la qualité des prestations et services de Loisir organisés par les clubs dans le cadre de prestation de location et de cours particuliers

Les conditions générales d'obtention définies à l'article 3 du règlement des labels de la FFVoile **et décrites dans l'accord AFNOR X 50-839.**

Respecter les règlements fédéraux, notamment l'obligation de délivrance d'un titre fédéral pour tout adhérent au club.

Les conditions spécifiques suivantes :

Ouverture durant a minima les 2 mois de pleine de saison.

Proposé à minima l'activité location.

L'acquisition du Label qualité Sud de France contribue également au développement des infrastructures des structures affiliées. Avoir les normes requises pour acquérir ce label, en vue de développer ses activités, constitue un véritable "booster" pour les clubs. La Ligue de Voile s'est engagée auprès de ces dernières à les accompagner dans ce processus d'évolution et de développement.

Equiper les structures en infrastructures adaptées

Développer les structures en adéquation avec leurs spécificités et leurs activités

Accompagner les structures dans l'obtention de labels leur permettant de se développer

3.12. Voile Environnement

Le développement des pratiques à faible coût énergétique (réduction de la longueur et du nombre de déplacements, développement des flottes collectives, recyclage des matériaux polluants,...) contribue à l'effort national en la matière. Les objectifs de la FFVoile dans le domaine écologique sont :

☐ Améliorer le bilan carbone dû aux effets des déplacements humains et matériels,

☐ Innover pour diminuer l'effet de serre par des formules de rassemblements sur flottes collectives, par des bateaux de surveillance mus aux énergies douces, ...

☐ Sensibiliser les pratiquants par l'éducation au respect de l'environnement (faune et flore),

☐ Recycler les embarcations obsolètes (métaux, polymères, ...).

Sensibiliser les clubs et les pratiquants aux problèmes environnementaux

Développer des actions partenariales sur la protection et la gestion de notre littoral.

3.13. Voile et Communication

Aujourd'hui, la refonte du site web de la Ligue faisait partie des priorités de ce secteur. Subventionné par les institutionnels régionaux, la Ligue se devait de faire aboutir ce dossier. Le nouveau site web de la Ligue sera en ligne dans les toutes prochaines semaines et se voit d'ores et déjà accompagné par les nombreux réseaux

sociaux des différents secteurs d'activités qui s'emploient à le faire vivre à leur façon originale et toujours engagée au service de chacun de nos licenciés.

Un partenariat médiatique s'est identifié par ailleurs dans un premier temps pour permettre à tous les clubs de recevoir les informations utiles en matière de transmission d'informations en direction de la presse écrite et radio télévisée.

Bien au-delà d'une communication volontairement maîtrisée, nous avons souhaité organiser en septembre 2013 un séminaire de réflexion pendant lequel l'équipe dirigeante de la Ligue s'est employée à recevoir tous les acteurs qui, de près ou de loin, tous secteurs d'activités confondus, avaient un rapport quelconque avec l'un ou l'autre de nos propres secteurs d'activités dans le monde de la voile, qu'il s'agisse de Sport en Club, de Compétition, de nos Ecoles Françaises de Voile. De ce séminaire qui aura duré quelques 48 heures sans discontinuer, il sera finalement fait un important bilan montrant à tous niveaux l'énorme déficit de communication dont la Ligue en général faisait les frais.

Qu'il s'agisse de notre présence constante sur l'ensemble des terrains du jeu de la voile en général, qu'il s'agisse de nos dirigeants engagés ici ou là dans les instances au sein desquelles il est indispensable que nous soyons présents, partout et en tous lieux où tous nos acteurs pouvaient se dire présents, leur appartenance à la grande famille de la Voile, leur identité régionale n'apparaissaient pas malgré pourtant le soutien conventionné d'un important partenariat financier engagé sur ces sujets. Répondant aux obligations contractualisées qui étaient les nôtres au travers de la reconduction de notre partenariat avec les **Banques Populaires du Sud** d'une part et avec aussi le soutien de la **Région Languedoc Roussillon** sur ce dossier particulier, nous avons donc mis en place une programmation progressive qui verra s'équiper progressivement tous nos entraîneurs de Ligue pour la durée de l'olympiade en cours et l'ensemble de nos coureurs des collectifs de Ligue sur l'ensemble de nos supports.

Identifié pour chacun d'entre eux

- à la Famille sportive de la **Ligue de Voile du Languedoc Roussillon**,
- à la Région d'appartenance géographique d'origine,
- à nos partenaires privilégiés,

tous nos coureurs et leurs encadrants pourront ainsi se réclamer d'une appartenance identitaire qui les fera remarquer partout où sera présent leur engagement : si nous avons travaillé sur un projet de communication qu'il était indispensable de conduire à son terme, c'est qu'il était une réponse obligée à la demande de nos partenaires institutionnels et de nos acteurs de terrain : d'une reconnaissance identitaire forte sur les plans d'eau rejaillira inévitablement une appartenance identitaire régionale tout aussi forte comme lien d'une équipe sportive collective aux légitimes aspirations.

Demain, ne faisant par-là que concrétiser une volonté régionale pour laquelle nous sommes et nous continuerons à être aidés, continueront à être conventionnellement équipés sur une programmation prévue de façon quadriennale :

- l'ensemble des coureurs engagés sur les championnats nationaux, et internationaux aussi pour ceux d'entre eux qui atteignent le Haut Niveau,
- tous les entraîneurs de Ligue,
- tous les arbitres régionaux missionnés en Région et hors Région,
- et les responsables élus dans les clubs et Etablissements.

3.14. Une équipe de dirigeants et de bénévoles engagés

RESSOURCES HUMAINES

Le Comité Directeur se compose de 24 membres issus des 51 Clubs et Etablissements et des 4 Comités Départementaux de la région. 5 Dirigeants composent le Bureau Exécutif : 1 Président, 1 Vice-Président, 1 Secrétaire général, 1 Secrétaire général adjoint, 1 Trésorier.

1 Médecin Fédéral régional est associé aux travaux de la Ligue.

L'équipe administrative est constituée comme suit : 1 Responsable Administrative à temps plein, 1 Conseiller Technique Fédéral chargé du Développement et du Management de l'ETR à temps plein, 1 Conseiller Technique Sportif Régional, 1 Conseiller Technique Sportif National.

10 entraîneurs de ligue avec gouvernance contractuelle sont attachés à la Ligue de Voile ainsi qu'un expert-comptable.

SIEGE ADMINISTRATIF SITUE A PEROLS

1815 avenue Marcel Pagnol – Le Patio Santa Monica Bat B – 1815, av Marcel Pagnol

5 bureaux : Secrétariat, Administration, Cadres techniques, Elus

Permanences et Accueil 5/7 jours

1 site internet avec un compte et trois pages Facebook dédiées (Ligue, Féminines, VRC)

ANIMATION DU RESEAU FEDERAL

Une Cellule ETR composée des Conseillers Techniques, des formateurs régionaux et des entraîneurs de Ligue
Huit Commissions (Gestion-Finances, Développement-Formation, Handivoile, Sportive, CDV-Ligue, Féminine, Arbitrage et Communication)

Des Comités de Pilotage : Jeunes Arbitres, Appels à projets (Commission féminine), CDV-Ligue, Journées du jeune régatier, journées femmes à la barre, évènementiels...

Une journée régionale de coordination des commissions techniques

Une journée régionale de coordination des services administratifs

Une réunion ETR par mois

Un séminaire de bouclage de fin de saison ETR

Un séminaire de formation annuelle pour les dirigeants

Deux séminaires de formation permanente pour les arbitres

Une formation annuelle de début de saison des dirigeants et animateurs

Deux pôles Espoirs (Mauguio Carnon en Voile légère et La Grande Motte en Course au large) complètent le dispositif dans des missions qui leur sont spécifiques tant en termes d'accompagnement qu'au plan de la formation.

Une équipe qui s'appuie aussi sur des partenariats institutionnels

Par un engagement volontaire ou conventionnel aux côtés de partenaires engagés eux aussi dans l'accompagnement de notre propre communication, nous continuerons d'affirmer une appartenance identitaire régionale forte, développée par une image unique qui soit vécue par tous comme adhésion et comme lien entre tous les membres d'une équipe sportive aux légitimes aspirations.

Enfin par un engagement volontaire au sein des équipes dirigeantes de toutes les structures régionales qui, de près ou de loin viennent chercher soit les solutions aux financements de nos Clubs et Etablissements, soit les solutions d'accompagnement en vue d'assurer ou de perfectionner les formations de nos bénévoles, nous avons choisi d'assurer des prestations responsables en direction de l'encadrement et de l'accompagnement de nos jeunes sportifs lorsqu'il s'agit de les préparer à la compétition.

Vont s'engager maintenant les deux années qui nous restent à assurer avant le terme de notre mandat en cours et il convient d'indiquer ici ce qu'en seront les orientations, déjà annoncées à notre Conseil d'Administration, lequel aura à en assurer à la fois la responsabilité dans les mises en place et dans les moyens à développer pour y parvenir.

1^{ère} priorité : Le développement de tout ce qui se rapproche de près ou de loin à l'accompagnement de notre filière sportive devra constituer la priorité essentielle de l'engagement de tous : La détection des jeunes sportifs, leur suivi et leur accompagnement par un encadrement dédié et renforcé constituera l'essentiel de ce qui, à terme, viendra aussi constituer le socle et l'armature de vos Clubs et Etablissements. Sur ce sujet prioritaire la Ligue devra veiller à ce qu'aucun projet, si petit soit-il, ne soit laissé de côté et tous les membres de la Commission Sportive auront matière à travailler au bénéfice du plus grand nombre.

2^{ème} priorité : Parce que ce volet d'action va constituer aussi l'essentiel des accompagnements institutionnels qui nous sont garantis, **l'accompagnement de nos dirigeants bénévoles et de nos responsables dans les Clubs et Etablissements devra constituer un dossier très fort** à la fois dans ses contenus et les moyens à développer. Dans le contexte économique actuel, aucune structure ne peut aujourd'hui prétendre à sa survie sans que ne soit mis en valeur le bénévolat associatif et la Ligue a ici un devoir d'accompagnement fort qu'elle devra assurer auprès de ceux dont la mission de développer avec elle l'accompagnement de notre filière sportive.

3^{ème} priorité enfin : Parce qu'elles sont l'image institutionnelle interne de notre bonne santé sportive et économique, parce qu'elles constituent le foyer de recrutement incontournable de notre filière sportive pour les jeunes comme pour les moins jeunes, nos Ecoles Françaises de Voile qui constituent le véritable réseau de recrutement de ce que seront dans l'avenir nos Clubs et nos Etablissements devront être elles aussi soutenues dans leurs projets dont le volet sportif devient aussi un impératif de labellisation.

Aujourd'hui, chaque membre de notre équipe devra œuvrer vers des objectifs qui nous sont communs :

- le développement du Sport en Club pour l'ensemble des pratiquants,
- l'assurance d'une ouverture à la pratique multi supports pour les plus aguerris,
- le passage d'une pratique ludique pour les plus jeunes en direction d'une pratique sportive de 1^{er} niveau dans les Clubs et les Comités Départementaux,
- l'accès des jeunes sportifs au niveau d'une compétition qui les accompagne vers les championnats de France,
- l'accès des collectifs de Ligue vers le Haut Niveau et les filières sportives les mieux adaptées pour eux
- le développement d'objectifs clairs au seul service des clubs et du sport de la voile.

Aujourd'hui, il est sûr que nous traversons toujours une crise économique importante. Elle n'est pas sans effets sur les participations institutionnelles des collectivités locales, territoriales et régionales. Notre équipe a pris, il y a deux ans, un engagement solennel devant tous les Clubs du Languedoc Roussillon et attend d'eux en retour le plus large soutien pour l'accompagner dans ce projet ambitieux aux côtés de tous ses Clubs.

Ces axes d'une action motivante vous ont montré une réelle volonté de changement d'une équipe de Ligue soudée, homogène, volontaire et fondée sur des compétences reconnues, soucieuse de pérenniser une dynamique nouvelle en concertation étroite avec tous les Clubs de Voile du Languedoc Roussillon, leurs dirigeants, leurs entraîneurs, les parents, leurs jeunes coureurs, et tous ceux qui attendent d'une Ligue qu'elle les accompagne dans le choix de leur sport préféré.

Fait à PEROLS, le 18 février 2015

Pour la Ligue de Voile du Languedoc-Roussillon,

Paul-Edouard DESPIERRES

Président de la Ligue de Voile LR

president.ligue.voile@gmail.com

06 26 71 29 11

